

Réunion du 4 juillet 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président  
Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur David HECKEL

Absent(s) : Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Pierre MARMILLOD

Rapporteur : Monsieur André LOBSTEIN

**N° CP/2011/516 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier  
- 1221  
Voie de liaison intercommunale Ouest (VLIO) - Validation des  
caractéristiques principales du projet et engagement de la  
procédure de déclaration d'utilité publique**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- valide les principales caractéristiques techniques du projet de Voie de liaison intercommunale Ouest (VLIO) - Section Sud, telles qu'elles découlent des études d'avant-projet

- autorise son président :

. à demander au Préfet du Bas-Rhin de soumettre l'opération de VLIO - Section Sud à l'enquête d'utilité publique et de mise en compatibilité des Plans d'occupation des sols (POS) des communes concernées (ECKBOLSHEIM, HOLTZHEIM, LINGOLSHEIM et WOLFISHEIM), à l'enquête parcellaire puis le cas échéant, à recourir à l'expropriation pour acquérir les terrains, ainsi qu'à procéder à toutes les formalités successives

. à demander au Préfet du Bas-Rhin l'autorisation au titre de la loi sur l'eau pour la réalisation des travaux hydrauliques du projet de VLIO - Section Sud.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL